



Elections du Bureau National FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs 2019

Le 12 décembre dernier, le conseil National de la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs s'est réuni afin d'élire son bureau ainsi que le président National pour les quatre ans à venir.

La réunion du 12 décembre accueillait Isabelle RINGUENOIRE (Rhône-Alpes), Chatya CHUNG (IDF), Dominique BITTNER, secrétaire de la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs, Patrick NARDOU, Président de la FFC Mobilité Réparation et Services, Christophe BAZIN, Secrétaire Général de la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs, Jacques BOUNICAUD (Bretagne), Laurent FOURCADE (Midi-Pyrénées), Richard GRUBER (Est), Emmanuel KLINGLER (Est), Sylvain OLIVAS (PACA), Jean PAÏS (Rhône-Alpes). C'est Patrick NARDOU qui a tout d'abord pris la parole, en présentant son rapport moral 2018.

Les grands sujets de la Fédération ont été évoqués, notamment la cession de créance, pour laquelle le Président souhaite une vaste enquête de satisfaction en 2019. Bien entendu, l'évolution du logiciel TRIBU, le libre choix du réparateur, l'arrêté d'application de la loi portant sur l'utilisation de la pièce issue de l'économie circulaire (PIEC) furent largement évoqués. Sur ce dernier sujet, Christophe BAZIN a précisé que la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs a adressé à tous ses adhérents par e-mail une affiche à apposer sur la devanture de leur atelier, comme la loi leur impose. Pour répondre à une question sur le niveau de facturation des PIEC, Jean PAÏS précise que le montant à proposer correspond à 80 % du prix neuf, ce qui prend en compte la disponibilité de la pièce au moment du chiffrage de la réparation et l'éventuelle remise en état.

Patrick NARDOU a également évoqué la nécessité de maintenir les réunions régionales SOLUCAR métier carrosserie.

A l'issue des discussions, le Conseil réuni a voté pour élire le Bureau National 2019. Patrick NARDOU, candidat à sa propre réélection, a obtenu la majorité des suffrages et reste donc président de la FFC Mobilité, Réparation et Services pour un troisième mandat. A l'annonce des résultats, Patrick NARDOU a déclaré : *"je vous remercie de la confiance dont vous m'honorez une fois de plus. Je m'investirai totalement dans les défis de la FFC Mobilité Réparation et Services durant les trois prochaines années. Les challenges de nos métiers sont immenses, et la FFC présente toutes les garanties pour accompagner ses adhérents dans la réussite"*. La composition du Bureau élu autour de Patrick NARDOU est la suivante: Jean PAÏS, au poste de Président Délégué, Isabelle RINGUENOIRE, au poste de Vice-Présidente, Richard GRUBER, au poste de Vice-Président, Jean-François MICHEL, au poste de Vice-Président, Jacques BOUNICAUD, au poste de Trésorier, Chatya CHUNG, au poste de Déléguée, Laurent FOURCADE, au poste de Délégué, Emmanuel KLINGLER, au poste de Délégué, Benjamin LABONNE, au poste de Délégué, Sylvain OLIVAS, au poste de Délégué, Pierre TOULZE, au poste de Délégué.